



Établissement public du ministère
chargé du développement durable

La trame verte et bleue

- Le groupe de travail « préserver la biodiversité et les ressources naturels » du Grenelle de l'environnement a fait le constat suivant :

la fragmentation importante du territoire induit un fractionnement et une fragilisation des populations animales et végétales, y compris pour les espèces ordinaires

- Nécessité de prendre en compte la biodiversité dans son ensemble et l'aspect fonctionnel des milieux naturels.
- Nécessité d'identifier et de préserver des réseaux écologiques afin d'enrayer la perte de biodiversité



Atelier : « Trame verte et bleue : un outil du Grenelle de l'environnement
pour la continuité écologique des milieux naturels »
28 janvier 2010



Définition

Établissement public du ministère chargé du développement durable

- La trame verte et bleue = réseaux écologiques (réservoirs de biodiversité et corridors)
- L'objectif de la trame verte et bleue est de renforcer le tissu vivant du territoire en rétablissant les continuités ou proximités qui permettent aux espèces de circuler et d'interagir

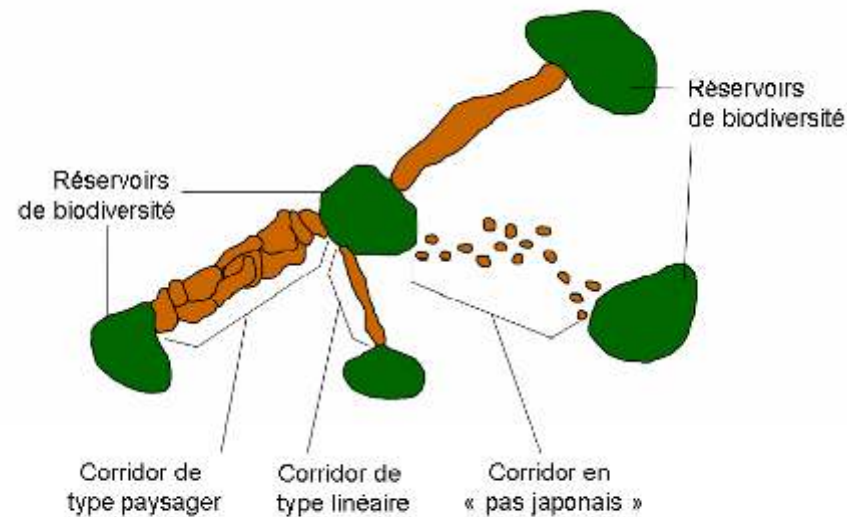


Figure 1. Exemple de réseau écologique





Établissement public du ministère
chargé du développement durable

La mise en œuvre

- 3 niveaux :
 - Niveau national : fixe les orientations nationales pour la préservation et la restauration des continuités écologiques
 - Niveau régional : doit établir un « schéma de cohérence écologique » (Etat et région en associant de nombreux partenaires) (avant 2012)
 - Niveau local : le SRCE est pris en compte dans les documents d'aménagement de l'espace ou d'urbanisme



Atelier : « Trame verte et bleue : un outil du Grenelle de l'environnement
pour la continuité écologique des milieux naturels »
28 janvier 2010



Établissement public du ministère
chargé du développement durable

La trame verte

- La trame verte comprend :
 - Les espaces naturels importants pour la préservation de la biodiversité
 - Les corridors écologiques constitués des espaces naturels ou semi-naturels permettant de relier
 - Les surfaces en couvert environnemental permanent (bandes enherbées le long des cours d'eau)



Atelier : « Trame verte et bleue : un outil du Grenelle de l'environnement
pour la continuité écologique des milieux naturels »
28 janvier 2010



Établissement public du ministère
chargé du développement durable

La trame bleue

- La trame bleue comprend :
 - Les cours d'eau classés au titre du L214.17 (très bon état, réservoirs biologiques, axes grands migrateurs et cours d'eau nécessitant le rétablissement de la continuité écologique)
 - Tout ou partie des zones humides dont la préservation ou la restauration est considéré comme nécessaire à l'atteinte des objectifs de la DCE
 - Les cours d'eau ou zones humides importants non cités

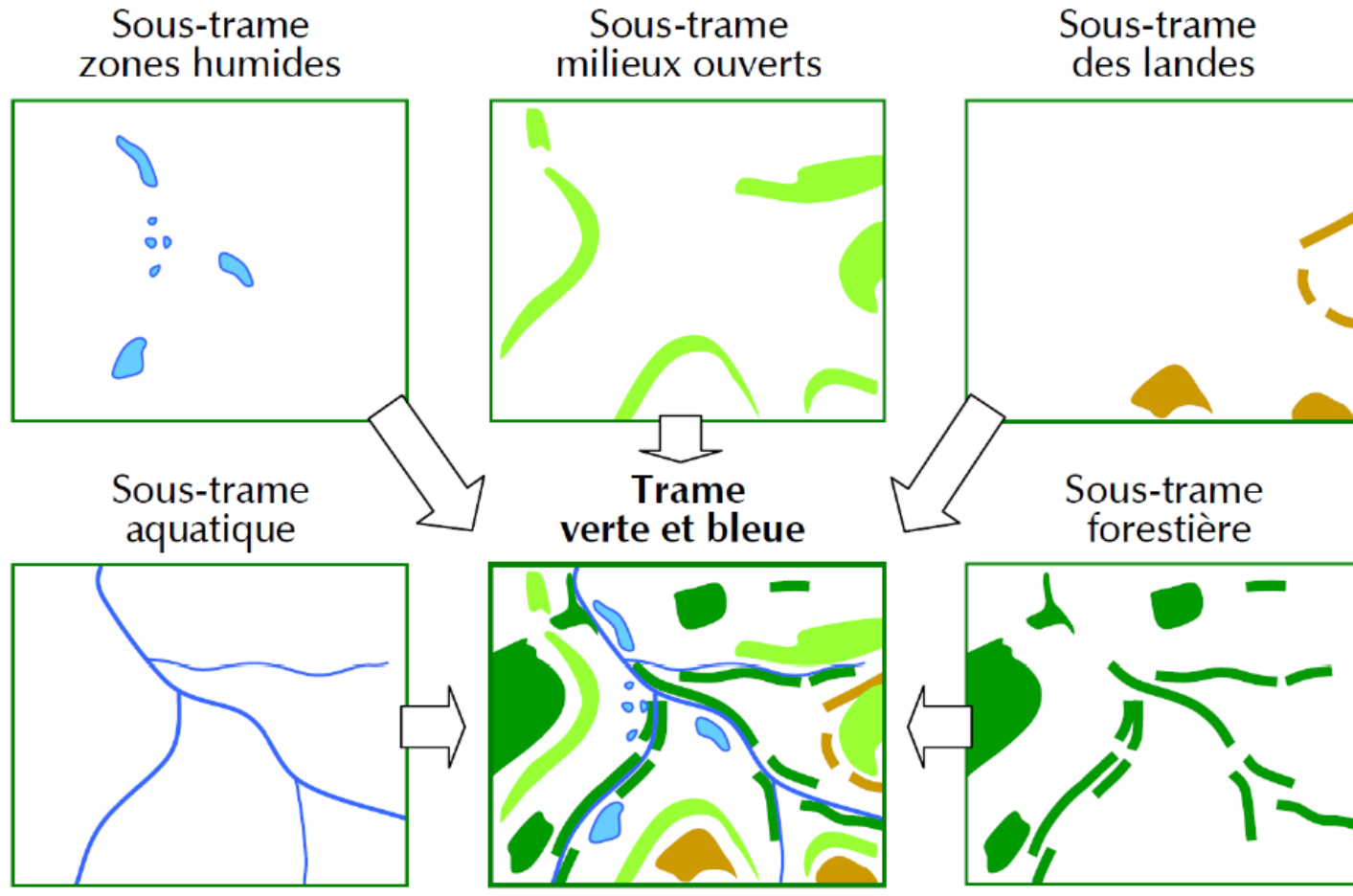


Atelier : « Trame verte et bleue : un outil du Grenelle de l'environnement
pour la continuité écologique des milieux naturels »
28 janvier 2010



Établissement public du ministère chargé du développement durable

La trame verte et bleue



Atelier : « Trame verte et bleue : un outil du Grenelle de l'environnement pour la continuité écologique des milieux naturels »
28 janvier 2010